

# Les Jeudis d'ART-Dev

cycle de réflexion sur la thématique de

# L'EXCLUSION

Ce troisième jeudi d'ART-Dev propose d'aborder l'exclusion autour du thème de la précarité énergétique. Nous nous intéressons aux ménages exclus c'est-à-dire non éligibles aux politiques publiques à cause du manque de précision et de consensus sur les indicateurs de mesure.

« Penser pouvoir réussir la transition énergétique et écologique sans traiter la question sociale, ce serait prendre un risque majeur d'échec, un risque de tension, un risque d'exclusion. En tout cas, ce serait laisser sur le bord du chemin la partie la plus fragile de la population. » ONPE, 2014

Aujourd'hui, la précarité énergétique concerne 150 millions de ménages en Europe. En France, un ménage sur cinq déclare des difficultés à payer sa facture énergétique. Si la précarité énergétique est encore aujourd'hui assez mal définie, depuis plusieurs années, des politiques publiques ont été mises en place pour lutter contre ce phénomène.

Les interventions illustreront les politiques publiques françaises qui visent à lutter contre la précarité énergétique, et nourriront le débat sur leurs limites par des nouvelles analyses empiriques. Les difficultés de mesure pour cerner le profil des ménages en situation de précarité, mettent en évidence que certains ménages sont exclus de la cible politique, malgré leur vulnérabilité énergétique.

Photo Emilio Maroscia - www.emiliomaroscia.com - Design San Dalmar

Séminaire n°3

21 mai 2015

La précarité énergétique : définitions, mesures et recommandations

Coordination : Dorothée CHARLIER (UM, UMR ART-Dev)

9h30-12h30, Université Paul Valéry, Site Saint-Charles, Salle 006

Introduction

La précarité énergétique : quels enjeux ?

Mesurer la précarité énergétique en France : quels ménages sont les plus vulnérables ?

*Bérandère Legendre, Université de Savoie (IREGE)*

Le halo de la précarité énergétique : éléments de définition et évaluation des politiques existantes

*Dorothée Charlier, Université de Montpellier, (UMR ART-Dev)*

La précarité énergétique dans l'action publique

*Lucas Chancel, IDDRI*

Discussion générale et mise en perspective



## **La précarité énergétique : définitions, mesures et recommandations**

### **Bilan**

Séminaire n°3 21 mai 2015

Coordination : Dorothée CHARLIER (UMR ART Dev)

9h30 – 12h30, Université Montpellier 1, Site Saint Charles, Salle 004

Ce troisième jeudi d'ART-Dev a proposé d'aborder l'exclusion autour du thème de la précarité énergétique. Nous nous sommes intéressés aux ménages exclus c'est-à-dire non éligibles aux politiques publiques à cause du manque de précision et de consensus sur les indicateurs de mesure.

Lors de cette demi-journée, nous avons assisté à trois présentations successives. Après avoir fait une brève introduction sur les enjeux de la précarité énergétique, j'ai laissé la parole à Bérangère Legendre (Université de Savoie). Cette dernière nous a présenté un travail de recherche, co-écrit avec Olivia Ricci (Université de la Réunion), sur la mesure de la précarité énergétique et sur l'identification des ménages vulnérables. Lors de sa présentation, elle a souligné que de nombreux ménages, basculaient dans la pauvreté lorsque l'on déduisait de leur revenu les frais des services énergétiques. Pourtant, ces ménages sont, à ce jour, exclus de toute cible politique. Ils ne sont pas considérés comme pauvres monétaires mais peuvent être considérés comme extrêmement vulnérables à une hausse des prix de l'énergie.

Par la suite, j'ai moi-même présenté une synthèse des travaux que j'ai effectués sur le sujet. L'objectif était de donner des éléments de définition et de présenter une évaluation économique des politiques existantes. La précarité énergétique fait référence à trois notions imbriquées (Devalières, 2007) : la situation sociale et économique d'un ménage (conjoncturelle ou structurelle), l'état de son logement et de sa qualité thermique ainsi que le coût d'accès aux services énergétiques. Parmi ces ménages, nous retrouvons souvent les ménages les plus vulnérables comme les personnes âgées, les familles à bas revenus ou encore les personnes en situation de handicap. Ces ménages à faibles ressources vivent dans des logements avec de mauvaises performances énergétiques et sont donc plus vulnérables à la hausse des coûts de l'énergie. Les conséquences pour les ménages sont multiples : inconfort, marginalisation, précarité financière et endettement, détérioration du bâti, multiplication des risques sanitaires liés au sous-chauffage ou à l'usage de systèmes d'appoint déficients, dégradations des relations entre propriétaires et locataires...J'ai souligné le fait que de nombreux ménages sont exclus de la définition de la précarité énergétique et peuvent pourtant être considérés comme pauvres. Les mesures politiques actuelles ont un effet mais cet effet est inégalitaire entre les ménages et il est nécessaire de construire un nouvel indicateur de mesure et de mieux cibler les politiques. « Penser pouvoir réussir la transition énergétique et écologique sans traiter la question sociale, ce serait prendre un risque majeur d'échec, un risque de tension, un risque d'exclusion. En tout cas, ce serait laisser sur le bord du chemin la partie la plus fragile de la population. » ONPE, 2014

Finalement, Lucas Chancel (IDDRI) a clôturé cette matinée en présentant le thème de la précarité énergétique dans l'action publique. Après avoir de nouveau insisté sur les limites des dispositifs actuels pour lutter contre la précarité énergétique, il propose quelques pistes d'amélioration. Il met en évidence que les politiques publiques ont besoin d'être structurées.

D'une manière générale, lors de cette journée, les interventions se sont parfaitement coordonnées. Chaque intervention a permis d'apporter des éléments de définition et de cadrage sur la précarité énergétique.

Les personnes présentes lors de ce JAD ont été les suivantes :

1. Bérangère Legendre
2. Lucas Chancel
3. Dorothee Charlier
4. Cyrille Ferraton
5. Thierry Giordano
6. Stéphane Ghiotti
7. Antoine Jacquelin (M2 éco énergie)
8. Frédéric Lançon
9. Thierry Linck
10. Lucie Medina
11. Véronique Meuriot
12. Sandrine Michel
13. Oumar Hamady Ndaye (doctorant ART-Dev)
14. Francesco Ricci
15. Audrey Rivaud
16. Andria Tecchia (doctorante ART-Dev?)
17. Maria Fernanda de Torres (doctorante ?)
18. Anaïs Trousselle (doctorante ART-Dev)
19. Delphine Vallade
20. Alexis Vessat (doctorant ART-Dev)
21. Nour Wembe (doctorante ART-Dev)